

Lettre de mission apprentissage – Sept. 2026
DGAPVS - DOAA/service Réglementation, récupération et contentieux
Intitulé du poste : Chargé(e) de récupération des créances d'aide sociale

Formation envisagée par l'apprenti : Licence professionnelle Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales

Le maître d'apprentissage sera : Luc Maingot

Présentation des motivations du maître d'apprentissage :

La récupération des créances d'aide sociale constitue une mission importante qui contribue au financement des politiques publiques dont le Département a la charge. L'objet de cette alternance est de permettre de traiter davantage de dossiers pour majorer les recettes du Département, et de résorber le retard existant sur les dossiers les plus anciens. Sa connaissance du sujet y contribuera.

Durée du contrat : un an

Missions confiées :

- Traitement de dossiers de récupération de créances d'aides sociales en réponse à des sollicitations des études notariales (dossier d'indu APA, PCH, aide sociale, réponses à des notaires sur des dossiers en cours)
- Traitement de dossiers de récupération de créances d'aides sociales sans notaire
- Traitement de P503
- Traitement de dossiers de relances auprès des notaires
- Requête en succession vacante auprès du (de la) Président(e) du Tribunal Judiciaire compétent et traitement du dossier en lien avec le curateur de la succession (service des Domaines de la DRFIP).

Modalités d'accompagnement de l'apprenti :

Point hebdomadaire entre l'apprenti et son maître de stage

Lieu de travail : Angers – Cité Administrative